

Outils pour la création dans le cadre des musiques modales, de A à Z

ENSEIGNANT : EFRÉN LÓPEZ

PRÉSENTATION DU CURSUS

L'objectif de ce cursus est d'explorer, de manière exhaustive, toutes les phases du processus créatif d'une œuvre musicale dans le cadre de ce que l'on appelle **la musique modale**. Ce terme englobe une vaste famille de systèmes musicaux, présentant divers degrés de formalisation, allant de l'**Afrique du Nord** aux **traditions modales européennes** (contemporaines et médiévales), jusqu'à l'**Asie centrale** et au **sous-continent indien**, en passant par les **Balkans** et le **Moyen-Orient**.

Le cours propose une étude approfondie d'un large éventail de paramètres essentiels à la création dans ce contexte :

- des facteurs **organologiques** à considérer lors du choix de son instrument,
- au contexte **historique, social, politique, ethnique et religieux** propre à chaque style abordé,
- avec un accent particulier sur la **formation technique et théorique** des élèves, à travers l'étude des **modes**, de la **rythmologie**, et des **formes compositionnelles** issues des grandes traditions évoquées.

Le travail collectif sera également encouragé, avec ses multiples enjeux :

- **arrangements**,
- **instrumentation**,
- **choix de timbres**,
- **techniques d'enregistrement en studio et son en concert**, etc.

Ce cursus s'adresse à tous les musiciens pratiquant un instrument mélodique ou de percussion et chanteurs/euses, issus de n'importe quel univers musical, disposant d'un **niveau suffisant de maîtrise instrumentale**.

Des **notions de solfège** sont recommandées.

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

- > Technique instrumentale
- > Rythme
- > Techniques d'arrangement

RÉPERTOIRES ENSEIGNÉS SELON LES CYCLES

CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3
<p>Répertoire séfarade de la diaspora en Afrique du Nord, dans les Balkans, en Grèce et en Turquie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répertoires populaires de : • Grèce (Crète, Thrace, îles, Rébétiko, Épire), • Chypre, • Turquie (musique Alévie, Zeybek, Mevlevi, Laz, Arabesk, Kurde, Ottomane), • Monde arabe (répertoire andalou, Levant, syriaque), • Azerbaïdjan, • Arménie, • Iran (musique classique persane, Bandari, Khorasan, Kurde, Baloutche), • Afghanistan, • Sous-continent indien (Bengale, Hindoustani, Sri Lanka, Rajasthan), • Musique modale médiévale européenne, • Danses bulgares, • Musique traditionnelle espagnole (Galice, Castille, Pays basque, Catalogne...). 	<p>Musique ottomane Formes : <i>Ayin, Saz Semai, Peşrev, İlahi</i> Modes (makam) : Uşşak, Beyati, Hüseyni, Karcıgar, Muhayyer, Muhayyer Kürdi, Isfahan, Buselik, Hicaz, Hümâyün, Uzzal, Şehnaz, Şedd-i Araban, Kürdi, Düğâh, Bestenigar, Sabâ, Sabâ Zemzeme, Segah, Müstear, Hüzzam, Evç, Evçara, Acem Aşiran, Acem Kürdi, Sultâniyegâh, Ferahfeza, Rast, Pençgâh, Mahur, Nihavend, Neveser, Nikriz, Hicazkar, Kürdilihaczkâr, Suz-i Dil...</p> <p>Musique classique indienne et aghane Forme : <i>Raga</i> Modes : Yaman, Megh, Chandrakauns, Malkauns, Marwa, Bhairavi, Khamaj, Ahir Bhairav, Bhopali, Basan Mukhari, Jog, Puriya Kalian, Darbari Kanada, Piloo, Pahari, Teelang, Kirwani, Bhimpalasi, Todi, Madhuvanti...</p> <p>Répertoires populaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grèce (Crète, Thrace, îles, Rebetika, Épire) • Chypre • Turquie (musique Alevi, Zeybek, Mevlevi, Laz, Arabesk, Kurda, Ottomane) • Arabe (répertoire andalou, Levant, Syriaque) • Azéri • Arménien • Iran (musique classique perse, bandari, khorasani, kurda, balochi) • Afghanistan • Sous-continent indien (Bengale, Hindoustani, Sri Lanka, Rajasthan) • Musique modale médiévale européenne 	<p>Compositions des élèves eux-mêmes arrangées par leurs soins. Formes spécifiques de la musique ottomane (Ayin, Saz Semai, Peşrev, İlahi), modes Uşşak, Beyati, Hüseyni, Karcıgar, Muhayyer, Muhayyer Kürdi, Isfahan, Buselik, Hicaz, Hümâyün, Uzzal, Şehnaz, Şedd-i Araban, Kürdi, Düğâh, Bestenigar, Sabâ, Sabâ Zemzeme, Segah, Müstear, Hüzzam, Evç, Evçara, Acem Aşiran, Acem Kürdi, Sultâniyegâh, Ferahfeza, Rast, Pençgâh, Mahur, Nihavend, Neveser, Nikriz, Hicazkar, Kürdilihaczkâr, Suz-i Dil...</p> <p>Forme étendue de la musique classique indienne et aghane (Raga), modes Yaman, Meg, Chandrakauns, Malkauns, Marwa, Bhairavi, Khamaj, Ahir Bhairav, Bhopali, Basan Mukhari, Jog, Puriya Kalian, Darbari Kanada, Piloo, Pahari, Teelang, Kirwani, Puriya Kalian, Bhimpalasi, Todi, Madhuvanti... Répertoire de la diaspora séfarade d'Afrique du Nord, des Balkans, de Grèce et de Turquie</p> <p>Répertoires populaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grèce (Crète, Thrace, îles, Rebetika, Épire) • Chypre • Turquie (musique Alevi, Zeybek, Mevlevi, Laz, Arabesk, Kurda, Ottomane) • Arabe (répertoire andalou, Levant, Syriaque) • Azéri • Arménien • Iran (musique classique perse, bandari, khorasani, kurda, balochi) • Afghanistan • Sous-continent indien (Bengale, Hindoustani, Sri Lanka,

	<ul style="list-style-type: none"> · Danses bulgares · Musique traditionnelle de différentes régions espagnoles (Galice, Castille, Euskadi, Catalogne...) 	<ul style="list-style-type: none"> Rajasthan) · Musique modale médiévale européenne · Danses bulgares · Musique traditionnelle de différentes régions espagnoles (Galice, Castille, Pays Basque, Catalogne...)
--	---	--

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

OBJECTIFS	CONNAISSANCES & COMPÉTENCES TRANSVERSALES
Psychomoteur	<ul style="list-style-type: none"> • Approcher son propre instrument de manière structurée, en planifiant son étude de façon à produire à tout moment le meilleur son possible, tout en respectant l'intégrité du corps et de l'esprit.
Cognitif	<ul style="list-style-type: none"> • Développer à la fois la mémoire et la compréhension des modes, de la terminologie, des schémas rythmiques et des formes musicales, en s'appuyant sur une écoute attentive, suivie d'analyses à travers des transcriptions, mises en commun avec le reste du groupe. • Cela permet d'intégrer les caractéristiques essentielles de chaque style pour les utiliser dans ses propres compositions et improvisations.
Socio-affectif	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre l'importance de l'interaction et du travail collectif. • Valoriser le patrimoine des différentes cultures, leurs langues, coutumes et croyances, ainsi que leur influence sur les musiques étudiées. • Être capable d'assumer et d'adapter différents rôles selon les projets musicaux. • Maintenir un équilibre sain entre discipline rigoureuse et plaisir sensoriel, deux éléments fondamentaux dans la vie artistique.
Artistique	<ul style="list-style-type: none"> • Développer principalement la capacité à exprimer sa propre personnalité et son parcours de vie à travers des créations personnelles, en tirant parti de l'héritage riche et parfois très ancien de ces traditions. • Il s'agit d'explorer cet héritage avec intelligence, en maintenant un équilibre cohérent entre innovation et préservation. • Intégrer de manière fluide un large répertoire de pièces traditionnelles dans son jeu personnel. • Savoir structurer un concert pour délivrer un message clair et intentionnel au public. • Maîtriser l'ensemble du processus artistique lié à une œuvre, incluant : le choix des instruments, la constitution d'un ensemble cohérent, l'arrangement des morceaux, et des notions d'ingénierie sonore pour obtenir la meilleure restitution possible, en live comme en studio. • Développer une écoute critique de sa propre production, pour l'améliorer, la polir, l'optimiser. • Apprécier les subtilités de ces musiques en écoutant aussi bien des maîtres enracinés dans les traditions que des artistes ayant exploré plusieurs univers et en ayant tiré une voix personnelle. • Dépasser les exotismes et stéréotypes susceptibles de nous limiter, nous et notre auditoire. • Reconnaître et explorer les connexions entre musique et autres disciplines : architecture, peinture, linguistique, poésie, danse, etc.

ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS SELON LES CYCLES

COURS OBLIGATOIRES À L'IIMM • 100h par an • AUBAGNE

- > Culture musicale, histoire & analyse
- > Écoutes musicales d'enregistrements de référence
- > Pratique individuelle & collective / Pratique instrumentale (percussions)
- > Théorie
- > Improvisation
- > Atelier de direction

COURS OBLIGATOIRE AU CONSERVATOIRE DE MARSEILLE DANS LE CADRE D'UN PARCOURS CERTIFIANT / DIPLÔMANT • 52h/AN •

- > Formation musicale
- > Double inscription : IIMM / CNRR

COURS OBLIGATOIRE AU CONSERVATOIRE D'AUBAGNE DANS LE CADRE D'UN PARCOURS CERTIFIANT / DIPLÔMANT • 52h /AN •

- > Formation musicale pour débutant
- > Double inscription : IIMM / CRC

DURÉE DES ÉTUDES

- > De 6 à 11 ans. Variable selon le niveau d'entrée de l'élève

VOLUME HORAIRE

- > **100h** par an à l'IIMM
- > **52h** par an soit au Conservatoire de Marseille, soit au Conservatoire d'Aubagne

DIPLÔMES VISÉS

- > B.E.M. (Brevet d'Études Musicales) en musique traditionnelle & ancienne // **Cycle 2**
- > C.E.M. (Certificats d'Études Musicales) en musique traditionnelle & ancienne // **Cycle 3 Amateur**
- > D.E.M. (Diplôme d'Étude Musicale) en musique traditionnelle & ancienne // **Cycle 3 Spécialisé**

CONDITIONS DE VALIDATION D'UN DIPLÔME

- > Pour l'obtention d'un B.E.M. en musiques traditionnelles et anciennes :
 - => **Validations du cycle 2 avec mention (12/20) / discipline suivie à l'IIMM**
 - => **Validation du cycle 2 avec mention (12/20) en formation musicale par un conservatoire agréé**
- > Pour l'obtention d'un C.E.M. en musiques traditionnelles et anciennes :
 - => **Validations de la 2^e année du cycle 3 avec mention (12/20) / discipline suivie à l'IIMM**
 - => **Validation du cycle 2 avec mention (12/20) en formation musicale par un conservatoire agréé**
- > Pour l'obtention d'un D.E.M. en musiques traditionnelles et anciennes :
 - => **Validations de la 4^e année du cycle 3 avec mention (14/20) / discipline suivie à l'IIMM**
 - => **Validation du cycle 2 avec mention (14/20) en formation musicale par un conservatoire agréé**

CONDITIONS D'OBTENTION DES MENTIONS

- > Pour l'obtention d'un B.E.M. et C.E.M en musiques traditionnelles et anciennes :
 - => **Validation mention assez bien (12/20)**
 - => **Validation mention bien (14/20)**
 - => **Validation mention très bien (16/20)**
- > Pour l'obtention d'un D.E.M. en musiques traditionnelles et anciennes :
 - => **Validation mention bien (14/20)**
 - => **Validation mention très bien (16/20)**

ORIENTATIONS D'ÉTUDES POSSIBLES

- > Licence en musicologie
- > CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants)
- > D.E. (Diplôme d'État) ou C.A. (Certificat d'Aptitude) en musique traditionnelle et ancienne
- > I.M.F.P. (Institut Musical Formation Professionnelle)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- > Âge minimum requis : 16 ans
- > L'apprentissage est destiné à tout musicien pratiquant un instrument mélodique ou de percussion et chanteurs/euses, issu de n'importe quel univers musical, disposant d'un **niveau suffisant de maîtrise instrumentale**. Des **notions de solfège** sont recommandées.
- > À l'issue de l'entretien préalable avec l'IIMM, une audition d'entrée sera effectuée par l'enseignant comportant :
 - => un entretien préalable
 - => présentation d'un morceau instrumental ou vocal de 5 mn au choix

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

> CYCLE 1 • APPRENTISSAGE DES FONDAMENTAUX

DISCIPLINE SUIVIE À L'IIMM / ÉVALUATION • CONTRÔLE CONTINU / 1 AN D'ÉTUDE

- Le travail de l'élève, durant l'année scolaire, est pris en compte à travers sa participation aux cours (assiduité) et selon sa progression personnelle évaluée par le professeur de la discipline.
- Évaluation semestrielle : contrôle continu sous forme d'un commentaire et d'une note.
- La note de contrôle continu sera prise en compte à hauteur de 25% lors de l'examen de fin de cycle.

> Le passage entre les niveaux et l'examen de fin de cycle 1 s'effectuent à 12/20 en présence d'un jury interne et externe à l'IIMM

FORMATION MUSICALE AUPRÈS D'UN CONSERVATOIRE AGRÉÉ / 3 ANS D'ÉTUDES

LE PREMIER CYCLE COMPORTE 3 NIVEAUX :

- > Cycle 1, 1^{er} niveau (débutant) // 1 an
- > Cycle 1, 2^{ème} niveau (intermédiaire) // 1 an
- > Cycle 1, 3^{ème} niveau (avancé) // 1 an

LES EXAMENS SE FONT EN DEUX TEMPS :

- **Épreuve écrite** : commentaire d'écoute, analyse auditive, relevé mélodique et rythmique
- **Épreuve orale** : lecture de note (clés de sol et de fa), lecture de rythme, lecture de rythme binaire et ternaire, déchiffrage chanté, déchiffrage instrumental.

- > Le passage de niveau se fait à 12/20 en présence d'un jury interne constitué de professeurs du département.
 - > L'examen de fin de cycle 1 se fait à 12/20 avec jurys externes au conservatoire.

> CYCLE 2 • MAÎTRISE DES ACQUIS

DISCIPLINE SUIVIE À L'IIMM / EXAMEN TERMINAL CHAQUE ANNÉE JUSQU'AU B.E.M. / 1 À 3 ANS D'ÉTUDES

- **Épreuve orale** :
 - Pratique vocale et instrumentale (individuelle et/ou collective)
 - Théorie (questions sur les éléments étudiés durant l'année)
 - Connaissances historiques

- > Le passage de niveaux et l'obtention du B.E.M. en fin de cycle 2 s'effectuent à 12/20 en présence d'un jury interne et externe à l'IIMM

FORMATION MUSICALE CLASSIQUE OU FORMATION MUSICALE CHANTEURS AUPRÈS D'UN CONSERVATOIRE AGRÉÉ / 4 ANS D'ÉTUDES

LE SECOND CYCLE COMPORTE 2 NIVEAUX SE DÉCOMPOSANT COMME SUIT :

- > Cycle 2, 1^{er} niveau (élémentaire 1 & élémentaire 2) // 2 ans
- > Cycle 2, 2^{ème} niveau (moyen 1 & Moyen 2) // 2 ans

LES EXAMENS POUR LA FORMATION MUSICALE CLASSIQUE SE FONT EN DEUX TEMPS :

- **Épreuve écrite** : commentaire d'écoute, analyse auditive, relevés mélodiques et rythmiques de niveau élémentaire et moyen
- **Épreuve orale** : lecture de note (clés de sol et de fa), lecture de rythmes, lecture de rythme binaire et ternaire, déchiffrage chanté, déchiffrage instrumental de niveau élémentaire et moyen

LES EXAMENS POUR LA FORMATION MUSICALE CHANTEURS SE FONT EN DEUX TEMPS :

- **Épreuves déchiffrées** : Déchiffrage chanté avec le nom des notes, déchiffrage chanté avec paroles, prosodie rythmique, chant populaire déchiffré a cappella, harmonisation au clavier d'un chant.
- **Épreuve préparées** : Un duo travaillé pendant l'année, un chant accompagné par eux-mêmes, préparé en autonomie un mois avant.

- > Le passage de niveaux se fait à 12/20 en présence d'un jury interne constitué de professeurs du département.
 - > L'examen de fin de cycle 2 et l'obtention du B.E.M. se fait à 12/20 en présence de jurys externes au conservatoire.

> CYCLE 3 • PERFECTIONNEMENT ET PRATIQUE DE L'AUTONOMIE

DISCIPLINE SUIVIE À L'IIMM / EXAMEN TERMINAL CHAQUE ANNÉE JUSQU'AU C.E.M. – D.E.M. /

1 À 2 ANS D'ÉTUDES

- **Épreuve orale :** • Pratique vocale et instrumentale (individuelle et/ou collective)
- **Épreuve écrite :** • Après validation du sujet auprès de l'enseignant.e, rédaction d'un mémoire de 10 pages portant sur la culture musicale, histoire & analyse
- **Examen sur table :** • Théorie (questions sur les éléments étudiés durant l'année)

> Le passage de niveaux et l'obtention d'un C.E.M. se fait à 12/20, en présence d'un jury interne et externe à L'IIMM ; et à 14/20 pour un D.E.M., en présence d'un jury interne et externe à l'IIMM

FORMATION MUSICALE CHANTEURS AUPRÈS D'UN CONSERVATOIRE AGRÉÉ

- **Épreuves déchiffrées :** Déchiffrage chanté avec le nom des notes, déchiffrage chanté avec paroles, prosodie rythmique, harmonisation au clavier d'un duo
- **Épreuve préparées :** Trois trios dont un tiré au sort par le jury, duo préparé en binôme en autonomie, chacun accompagnant l'autre élève

> Le passage de niveaux se fait à 14/20 en présence d'un jury interne constitué de professeurs du département.

> L'obtention du C.F.E.M. (Certificat de Fin d'Études Musicales) se fait à 14/20 en présence de jurys externes au conservatoire.

PARCOURS AU SEIN DE L'IIMM

OBJECTIFS & FINALITÉS SELON LES CYCLES

- > **Cycle I / Apprentissage des fondamentaux (1 an d'études)**
 - => Connaissances générales, maîtrise technique / pratique individuelle et collective
- > **Cycle II / Maîtrise des acquis (1 à 3 ans d'études)**
 - => Connaissances générales, maîtrise technique / pratique individuelle et collective
- > **Cycle III / Perfectionnement et pratique de l'autonomie (1 à 2 ans d'études)**
 - => Posséder une pensée musicale consciemment maîtrisée
 - => Posséder tous les moyens techniques nécessaires à l'expression musicale
 - => Acquérir l'autonomie professionnelle
 - => Perfectionner les moyens techniques nécessaires à l'expression musicale
 - => Acquérir l'autonomie musicale

DÉROULÉ ET RÉSUMÉ DU PARCOURS

Durée du cursus : de 6 à 11 ans	Cycle 1 / Apprentissage des fondamentaux (1 an d'études) <ul style="list-style-type: none">→ Culture musicale, analyse (théorie) & linguistique→ Cours individuels (pratique vocale et/ou instrumentale, rythme & danse)→ Pratique collective / d'ensemble (ouvert à tous les instruments)
	Cycle 2 / Maîtrise des acquis (1 à 3 ans d'études) <ul style="list-style-type: none">→ Culture musicale & analyse→ Cours individuel (théorie + pratique vocale et/ou instrumentale)→ Pratique collective / d'ensemble

VALIDATION DU CYCLE 2 PAR UN B.E.M.

<p>Âge minimum : 16 ans</p>	<p style="text-align: center;">▼</p> <p>Cycle 3 / Perfectionnement et pratique de l'autonomie (1 à 2 ans d'études)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Culture musicale & analyse → Cours individuel (théorie + pratique vocale et/ou instrumentale) → Pratique collective → Improvisation → Atelier de direction <p style="text-align: center;">VALIDATION DU CYCLE 3 SOIT PAR UN C.E.M. SOIT PAR UN D.E.M.</p>
---	--